

Tarifs loisirs : Trois-Rivières favorise un meilleur accès au patinage libre et aux piscines

Le 17 mars 2026 – L'accès aux piscines extérieures et aux séances de patinage libre pourrait être facilité à Trois-Rivières dès 2026. Alors qu'une gratuité est envisagée pour le patinage dans les arénas, les tarifs liés aux piscines publiques baisseraient légèrement dès cet été, pour ensuite être gelés jusqu'en 2030.

Le conseil municipal a en effet été saisi d'un avis de motion à cet égard à l'occasion de la séance du 17 mars. Le règlement officiel sera présenté pour adoption lors de la séance du 7 avril.

Une opportunité pour mieux bouger

Encadrant les années 2023 à 2026, le Règlement sur les tarifs exigibles en matière de culture, de loisirs et de vie communautaire devait être revu. Y voyant une opportunité d'améliorer l'accès à différentes pratiques, Trois-Rivières envisage notamment deux nouvelles mesures :

- La gratuité du patinage libre dans les arénas dès 2026, favorisant ainsi l'accès aux familles;
- Une baisse de 25 cents pour l'accès aux piscines extérieures à l'été 2026 et un gel de tarif pour les années 2027 à 2029 pour en favoriser l'accessibilité.

« Chaque jeune et chaque famille devrait pouvoir bouger sans que le coût devienne un obstacle. En rendant les activités accessibles, on investit dans notre qualité de vie. On favorise un milieu de vie dynamique, inclusif et favorable à de saines habitudes de vie pour toutes et tous » mentionne Jean-François Aubin, maire de Trois-Rivières.

La mise à jour du Règlement prévoit que la majorité des autres tarifs suivent l'Indice des prix à la consommation, à savoir environ 2 %. Ce sera notamment le cas pour la location de salle ou de plateaux sportifs.

Près de 1 600 places prévues pour les camps de jour

Populaires auprès des familles, les camps de jour offerts par la Ville et ses partenaires voient également leur tarification être modifiée. Pour l'été 2026, il en coûtera 80 \$ par semaine pour inscrire un enfant résident, 74 \$ pour un deuxième enfant, 69 \$ pour un troisième et 65 \$ pour tout enfant supplémentaire.

Les tarifs sont les mêmes pour les enfants aux besoins particuliers. Le service est en effet offert sans frais supplémentaires, le tout dans l'objectif de favoriser leur intégration dans le programme. Une analyse comparative auprès d'autres villes a été effectuée pour assurer l'accessibilité des services offerts par Trois-Rivières.

| Enfant résident | | | | |
|-----------------------|-------|-------|-------|-------|
| Enfant | 2026 | 2027 | 2028 | 2029 |
| Premier | 80 \$ | 84 \$ | 88 \$ | 93 \$ |
| Deuxième | 74 \$ | 78 \$ | 82 \$ | 86 \$ |
| Troisième | 69 \$ | 72 \$ | 76 \$ | 80 \$ |
| Enfant supplémentaire | 65 \$ | 68 \$ | 71 \$ | 75 \$ |

Souhaitant prioriser l'accès aux familles trifluviennes tout en permettant au plus grand nombre de profiter des camps, la Ville a également revu la tarification pour les enfants non-résidents.

| Enfant non-résident | | | | |
|-----------------------|--------|--------|--------|--------|
| Enfant | 2026 | 2027 | 2028 | 2029 |
| Premier | 120 \$ | 126 \$ | 132 \$ | 139 \$ |
| Deuxième | 112 \$ | 117 \$ | 123 \$ | 129 \$ |
| Troisième | 103 \$ | 108 \$ | 114 \$ | 119 \$ |
| Enfant supplémentaire | 97 \$ | 102 \$ | 107 \$ | 113 \$ |

Pour l'été à venir, Trois-Rivières prévoit offrir près de 1 600 places dans les différents camps. Les inscriptions débuteront le 29 avril.



Communiqué

– 30 –

Source : Direction des communications et de la participation publique

Ville de Trois-Rivières
Direction des communications
et de la participation publique

1325, pl. de l'Hôtel-de-Ville
C.P. 368
Trois-Rivières (Québec)
G9A 5H3

Tél. : 311 ou 819 374-2002
Ligne média : 819 384-2980
communications@v3r.net

v3r.net  **311**